

— HEAD Genève

MA en Architecture d'intérieur
Conditions et procédures d'admissions aux études Master
Portfolio électronique de travaux personnels
Entretiens d'admission

2019

Le Master of Arts en Architecture d'intérieur est conduit par la HEAD-Genève.

L'admission se fait par un concours organisé en deux tours.

Tou-te-s les candidat-e-s doivent **s'inscrire en ligne jusqu'au 10 avril 2019**. www.head-geneve.ch . Seuls les formulaires en ligne dûment remplis et validés seront pris en considération.

Le premier tour du concours consiste en l'examen par une commission de professeur-e-s du portfolio de travaux personnels (voir page 2) du candidat ou de la candidate.

Le deuxième tour du concours consiste en un entretien d'admission individuel (voir page 2) auquel les candidates et candidats retenu-e-s à l'issue du premier tour sont convoqué-e-s par email.

Les entretiens individuels d'admission Master ont lieu **du 6 au 10 mai 2019**. Les entretiens ont lieu à Genève en français ou en anglais. Pour les candidat-e-s domicilié-e-s hors d'Europe, un entretien par Skype peut être envisagé, moyennant une demande spécifique faite par écrit.

Les candidat-e-s doivent être titulaires d'un **diplôme de Bachelor de niveau universitaire ou HES** ou d'un titre étranger jugé équivalent, ou être en mesure d'obtenir le diplôme de Bachelor avant le 1^{er} septembre 2019. Il appartient aux candidat-e-s de faire la preuve qu'ils-elles remplissent les conditions d'admission.

La HEAD – Genève se réserve le droit de vérifier scrupuleusement la validité des diplômes d'écoles privées et des diplômes étrangers.

Une taxe d'inscription de CHF 150.- est exigée. Une preuve du paiement doit être annexée au formulaire d'inscription en ligne. Cette taxe est non remboursable.

Un-e candidat-e ne peut pas s'inscrire à plus de deux formations à la HEAD. Le candidat ou la candidate inscrit-e à deux formations doit passer le concours spécifique de chacune des formations. **La réussite d'un concours ne donne accès qu'à la formation spécifique pour laquelle il a été organisé.**

Les candidat-e-s seront averti-e-s des résultats du concours par email individuel.

Les candidat-e-s ayant réussi le concours d'admission doivent confirmer leur inscription à la HEAD – Genève au plus tard le 31 mai 2019. L'admission définitive à la HEAD – Genève est conditionnée à l'obtention du titre de Bachelor requis.

./.

Portfolio électronique de travaux personnels

Entretiens d'admission

Le-la candidat-e doit constituer un **portfolio électronique de travaux personnels**.

Le portfolio de travaux personnels devra être téléversé sur une plateforme au plus tard le 10 avril 2019. Un lien personnel sur la plateforme sera envoyé à chaque candidat.e une fois que le formulaire d'inscription en ligne aura été totalement rempli et validé.

Le portfolio de travaux personnels doit démontrer les **compétences de design de niveau avancé** du candidat ou de la candidate. Il comprend un choix riche et réfléchi de réalisations récentes ou de projets en cours d'élaboration.

Le choix des travaux inclus dans le portfolio doit permettre de comprendre **le positionnement professionnel ou la recherche** du candidat ou de la candidate et d'envisager ses **potentiels de développement**.

- Le portfolio peut comprendre tous les types de travaux jugés pertinents pour la candidature, recherches, esquisses, dessins, photos, reproductions, plans, publications, documentation sur les activités de design ou les expériences de recherche, etc.
- Les productions digitales (vidéos, PDF) sont sur la plateforme ou sous forme de liens internet dans un document figurant sur la plateforme. Les sites internet, blogs, Tumblr, Instagram personnels peuvent être mentionnés s'ils éclairent le positionnement créatif.
- Les vidéos (ou extraits) sont d'une durée maximale de 10 minutes.

Le portfolio comprend également

- un texte énonçant le projet de formation envisagé : développement du travail de design et/ou de recherche (max. 5'000 signes)
- un curriculum vitae complet détaillant les études suivies et les expériences professionnelles ou créatives acquises
- un texte de présentation personnel (max. 3'000 signes) détaillant les motivations et le positionnement intellectuel et professionnel dans le champ du design contemporain
- deux lettres de recommandation
- Les textes sont des documents PDF.

Les candidat-e-s retenu-e-s pour le deuxième tour sont libres d'apporter des éléments supplémentaires qu'ils-elles jugent pertinents lors des entretiens individuels.

Les portfolios des candidat-e-s seront effacés de la plateforme à l'issue du processus d'admission.